



DISSOLUTION ANTICIPÉE DE LA PERSONNE MORALE

FORMULAIRES :

- [Formulaire M2 cerfa 11682-03](#) : → 2 exemplaires signés en original
- [Intercalaire M'cerfa 11681-02 suite M2-M4](#) : intercalaire, suite des imprimés M2 et M4 si nécessaire → 2 exemplaires signés en original
- [Notice M2 cerfa 50785-03](#)

PIECES JUSTIFICATIVES :

Pour la société

- 1 exemplaire du procès-verbal de L'Assemblée Générale Extraordinaire, ayant décidé la dissolution, la nomination du liquidateur et ayant fixé le siège de liquidation
- Attestation de parution dans un journal d'annonces légales indiquant le nom du journal et la date de parution ou copie de celui-ci. [Liste des Journaux d'annonces légales](#)

Pour le liquidateur (si nouveau)

- Justificatif de nationalité en cours de validité : copie de la Carte Nationale d'Identité ou du passeport ou de la carte de séjour ou de la carte de résident
- [Attestation sur l'honneur de non condamnation avec filiation](#)

Autres pièces

- 1 [Pouvoir du mandataire](#) en original, si le signataire de la formalité n'est pas le représentant légal
- Le cas échéant, la carte permettant l'exercice d'activités non sédentaires.

Créer / Modifier / Radier votre entreprise en moins d'une heure avec un conseiller CCI

